

CLIFFORD&LINK. // CONDITIONS GENERALES

1. Application

Ces conditions générales ("Conditions Générales") sont d'application pour tous les produits et services mentionnés dans les bons de commande. L'application d'éventuelles conditions générales utilisées par le commettant est explicitement exclue.

En cas de contradictions entre les dispositions de ces Conditions Générales et les dispositions mentionnées dans le bon de commande, les dispositions mentionnées dans le bon de commande prévaudront.

2. Définitions

Les définitions des produits et services mentionnés dans le bon de commande sont disponibles sur le site Internet www.cliffordandlink.com.

3. Commande

Par la signature ou l'acceptation du présent bon de commande, le commettant conclut de manière définitive et irrévocable une convention avec ATOM-CORP SA (Clifford&Link), ayant son siège social à Poulton Close 1 CT17 0HL Dover (GB), enregistré sous le numéro GB289155168 (RPM UK). L'application de l'article 1794 du Code Civil est explicitement exclue.

Bien que Clifford&Link n'y est en aucune façon légalement tenue, elle donne à ses commettants le droit de résilier leur convention avec Clifford&Link dans un délai de 2 jours ouvrables suivant la signature du bon de commande.

Clifford&Link se réserve, en toutes circonstances, le droit de procéder à l'annulation de tout ou partie de la commande pour cause de contrariété à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, à toute disposition légale ou réglementaire, ou à sa politique commerciale générale ou à celle de ses partenaires. Clifford&Link se réserve également le droit, ce sans préjudice de son droit d'exiger le paiement intégral de la commande, de ne pas exécuter la commande ou de ne l'exécuter que partiellement en cas d'absence de paiement intégral d'une quelconque facture à l'échéance fixée ou en cas de faillite ou d'insolvabilité notoire du commettant. Clifford&Link se réserve, en toutes circonstances, le droit d'exiger un paiement préalable de la commande ou d'une partie de celle-ci.

Clifford&Link peut, à tout moment et pour quelque motif que ce soit, attribuer un nouveau numéro de contrat à la convention existante, scinder la convention existante en plusieurs conventions distinctes par produit commandé ou joindre la convention existante à d'autres conventions sans que cela ne puisse porter atteinte aux obligations des parties.

Si, après la conclusion d'une convention (initiale), une nouvelle convention relative aux produits commandés dans la convention initiale est conclue, la nouvelle convention remplacera la convention initiale pour ce qui concerne les produits mentionnés dans la nouvelle convention. La nouvelle convention ne porte toutefois pas préjudice à la convention initiale pour ce qui concerne les produits qui ne sont pas repris dans la nouvelle convention.

Le signataire qui passe commande, que ce soit en son nom propre ou en sa qualité de mandataire, ou la personne qui paie tout ou partie de la commande, même pour le compte de tiers, se porte fort pour ces tiers et s'engage solidairement et de manière indivisible avec ceux-ci, conformément aux articles 1120 et suivants et 1200 et suivants du C. Civ.

4. Prix

Tous les prix et estimations de frais sont exprimés hors TVA, sauf stipulation contraire. Le commettant reconnaît et accepte que Clifford&Link se réserve le droit d'augmenter unilatéralement le prix des produits et des services commandés, à une fréquence annuelle et par produit, à concurrence de maximum 4%, sans que le commettant aura le droit de terminer la convention.

5. Modifications

Toute demande du commettant en vue de modifier le contenu des produits ou services commandés doit être communiquée à Clifford&Link par écrit.

Les modifications aux médias imprimés seront mises en œuvre à partir de la période de publication qui suit la période pendant laquelle la demande de modification a été adressée à Clifford&Link si la modification a été demandée à Clifford&Link au moins 30 jours calendrier avant la fin de la période de publication. Les modifications aux médias en ligne sont mises en œuvre par Clifford&Link endéans un délai raisonnable.

Les modifications ne portent pas préjudice à la présente convention. Si les modifications ont des conséquences financières ou qualitatives, Clifford&Link pourra mettre ces frais à la charge du commettant. Clifford&Link en informera toutefois préalablement le commettant.

6. Commencement et Durée

La convention prend cours à la date de la signature du bon de commande.

Le terme initial d'une convention est toujours mentionné sur le bon de commande.

7. Prolongation et Résiliation

Après expiration du terme initial, la convention sera prolongée chaque fois pour une durée égale à la période initialement convenue, sauf résiliation écrite de la convention au plus tard 3 mois avant la date à laquelle la convention sera prolongée.

En outre, si exclusivement dû à Clifford&Link, le produit publié en ligne du client est hors ligne plus d'un mois, Clifford&Link accorde au commettant le droit de résilier immédiatement sa convention relative au produit concerné (ainsi que les produits/services qui sont indissociables de ce produit).

Clifford&Link a également le droit de résilier ou de mettre fin à la convention avec effet immédiat et sans devoir payer une indemnité: (a) en cas de faillite du commettant, ainsi qu'en cas de dissolution ou de liquidation du commettant, (b) en cas de saisie conservatoire ou exécutoire des biens mobiliers ou immobiliers du commettant, (c) en cas de défaut ou de non-respect par le commettant de l'une des dispositions des Conditions Générales ou des termes de la convention, après une mise en demeure assortie d'un délai de régularisation de quinze (15) jours calendrier, (d) en cas d'indication sérieuse de fraude et/ou d'utilisation frauduleuse ou délictueuse des services et/ou produits de Clifford&Link et (e) en cas de force majeure si la convention ne peut plus être exécutée correctement.

8. Exécution de la Convention

Le commettant accepte que Clifford&Link puisse faire appel à des tiers pour l'exécution de la convention.

Les parties reconnaissent expressément que Clifford&Link et ses partenaires souscrivent uniquement à une obligation de moyen et non à une obligation de résultat.

Le commettant reconnaît qu'il a une obligation de collaboration essentielle afin de réaliser la commande, comme entre autre la fourniture de contenu et des données pour publication. Si les données ou remarques exigées pour l'exécution de la convention ne sont pas, tardivement et/ou que partiellement communiquées à Clifford&Link, Clifford&Link est en droit de, sans avertissement préalable et à l'exclusion de tout droit de dédommagement du commettant, procéder à l'exécution de la commande sur base des éléments en sa possession.

Si, dans un délai de 15 jours et après mise en demeure, le commettant ne réagit pas ou insuffisamment sur la demande de fourniture de contenu et des données afin de créer son produit, Clifford&Link peut constater l'impossibilité d'exécution et la résolution extrajudiciaire de la convention, sans préjudice cependant de la possibilité d'exiger l'exécution de la convention. Dans ce cas, le commettant sera dû un montant forfaitaire équivalent à 50% du montant total qu'il est encore dû selon la convention, à titre d'indemnisation du préjudice subi par Clifford&Link, sans préjudice cependant de la possibilité de la part de Clifford&Link de démontrer son préjudice et ses coûts réels et de réclamer remboursement pour cela.

Clifford&Link se réserve expressément le droit de changer à tout moment et unilatéralement le classement des rubriques, la mise en page, le format, la couleur, les images, le lay-out et les informations de "targeting" des produits qu'elle offre et le type d'annonces ainsi que les rubriques et le type de caractères utilisés dans les produits susmentionnés. De telles modifications ne pourront en aucun cas être considérées comme étant des modifications de l'objet ou de la portée de la convention existant entre les parties, qui restera entièrement applicable.

Pour des annonces créatives avec mention de renvoi reprises dans les annuaires papier de Clifford&Link, le commettant peut obtenir une seule épreuve graphique. Le commettant fera connaître

à Clifford&Link, dans les délais fixés par Clifford&Link, les modifications à l'épreuve graphique souhaitées, et ce par écrit et dans un seul et même document. Les copies d'annonces ne sont pas modifiables. Clifford&Link ne peut être tenue responsable des différences de couleurs ou de format qui peuvent intervenir pour des raisons techniques entre la représentation du projet d'insertion qui a été montrée et celle de l'annonce finale.

Pour les bannières, le commettant reçoit un email indiquant le projet de bannière. A moins que le commettant ne communique ses remarques à Clifford&Link endéans les 5 jours ouvrables, il sera considéré comme ayant accepté le projet reçu.

Si la Vidéo commandée auprès de Clifford&Link doit être enregistrée par Clifford&Link, l'équipe de tournage qui travaille en sous-traitance pour Clifford&Link se présentera une seule fois à un seul endroit en Belgique indiqué par le commettant. Le commettant doit être personnellement présent ou représenté lors de l'enregistrement. La personne responsable de l'agenda de l'équipe de tournage contactera le commettant afin de prendre rendez-vous (date et heure) pour l'enregistrement. Ce rendez-vous sera toujours déterminé de la manière la plus efficace possible en fonction du nombre d'endroits à visiter par l'équipe de tournage le jour convenu. L'enregistrement ou le shooting photo auront toujours lieu en semaine, entre 8 heures et 18 heures, sauf les jours fériés. Si, pour quelque raison que ce soit, directement ou indirectement imputable au commettant, l'enregistrement ne peut être réalisé ou si le commettant annule le rendez-vous fixé pour l'enregistrement moins de 48 heures à l'avance, le commettant sera tout de même tenu au paiement de l'intégralité du montant facturé pour la Vidéo. Un projet du Vidéo d'Annonce ou d'Entreprise sera mis en ligne pour approbation par le commettant. Si le commettant ne transmet pas d'observations écrites sur le projet dans un délai de 5 jours ouvrables après que Clifford&Link l'ait informé du fait que le projet a été mis en ligne, il sera présumé avoir accepté le projet.

Clifford&Link se réserve le droit d'apporter elle-même, en tout temps, les changements nécessaires ou utiles aux produits qu'elle a développés.

9. Spécifications et Placement d'Annonces

Le commettant reconnaît explicitement avoir pris connaissance des spécifications propres aux différentes insertions et aux différents services et produits offerts par Clifford&Link.

En fonction du produit commandé, des annonces seront insérées dans les annuaires en ligne de Clifford&Link et/ou sur les sites Internet du réseau BelgiumLink, ou des partenaires de Clifford&Link. Dans les annuaires en ligne de Clifford&Link, les annonces créatives avec mention de renvoi sont classées dans une rubrique donnée sur base de la taille des annonces. Cela signifie que les annonces de plus grande taille seront placées avant les annonces de plus petite taille. Les annonces créatives avec mention de renvoi de même taille sont classées sur la base de la valeur totale du programme d'un même annonceur sous la rubrique concernée du volume concerné. La valeur totale du programme sera calculée selon les tarifs en vigueur l'année au cours de laquelle les annonces sont publiées, sur base du tarif par volume (à l'exclusion du tarif combiné ou multi-volume) de chaque annonce. Les annonces créatives avec mention de renvoi de même taille et de même valeur de programme sont classées par ordre alphabétique. Les mentions de renvoi des annonces créatives avec mention de renvoi sont bien entendu classées par ordre alphabétique. Les "Keywords" (c'est-à-dire les mots-clés commercialisés mais non exclusifs) seront placés immédiatement en dessous de l'intitulé de la rubrique. Les "Fillers" (c'est-à-dire les informations ou publicités de remplissage) pourront être librement insérés afin de remplir les espaces inutilisés résultant de l'application des règles de mise en page mentionnées ci-dessus.

Clifford&Link et ses partenaires se réservent le droit de modifier à tout moment l'emplacement et la position privilégiée des annonces, ainsi que les normes techniques et le fonctionnement, la logique de recherche et l'interface de leurs sites Internet.

Les insertions sur le(s) site(s) Internet des partenaires de Clifford&Link sont exclusivement gérées par ces partenaires et sont soumises aux conditions applicables au(x) site(s) concerné(s) et qui peuvent toujours être modifiées par les partenaires de Clifford&Link.

Seul le commettant est responsable des modifications et ajouts éventuels au contenu, de l'optimisation et de l'entretien qu'il réalise lui-même aux produits de Clifford&Link.

10. Garantie

Le commettant devra, sans réserve, garantir Clifford&Link contre toute demande de tiers en lien avec les produits ou services de Clifford&Link commandés par le commettant, en ce compris toute revendication concernant des droits de propriété intellectuelle et toute demande concernant les produits vendus par le commettant via un site internet développé par Clifford&Link. Le commettant garantit Clifford&Link contre tout dommage direct ou indirect qui aurait été occasionné par ses actes ou en raison des données qu'il a fournies à Clifford&Link.

11. Facturation

Une facture sera transmise au commettant 7 jours ouvrables après signature/approbation de son bon de commande/de sa convention. La facture doit toujours être payée au plus tard le vingt-cinquième jour suivant la date de facturation, à moins que la facture n'en dispose autrement. se réserve toutefois toujours le droit de modifier la date ainsi que la fréquence de facturation.

En cas de retard de paiement et sans aucune autre mise en demeure ultérieure, un intérêt de retard de 1% par mois sera dû, ainsi qu'un coût fixe de 12,50 EUR à titre de frais administratifs. En outre, dans un tel cas, le montant de la facture exigible sera augmenté de 15%, avec un minimum de 50 EUR, afin de compenser les coûts administratifs et autres frais causés par le défaut de paiement. Clifford&Link se réserve le droit d'imputer tout paiement par priorité sur les factures précédemment non payées. En aucun cas des représentants ne peuvent recevoir de paiements en espèces.

Si le commettant n'a pas intégralement payé une ou plusieurs factures dans un délai de 45 jours après la date de facturation, Clifford&Link a également le droit d'immédiatement exiger la totalité du montant dû. Outre les factures déjà reçues, le commettant devra donc également payer la facture de solde que Clifford&Link lui enverra. Cette facture de solde mentionne le solde dû sous les termes de la convention, augmenté avec les intérêts et frais dus, et devra être payée dans un délai de 10 jours après la date de facturation. Les produits/services achetés seront encore livrés/fournis jusqu'à l'expiration de la convention.

En cas de faillite, de dissolution ou de liquidation du commettant, si le commettant est impliqué dans une procédure de réorganisation judiciaire ou en cas de saisie conservatoire ou exécutoire des biens mobiliers ou immobiliers du commettant, tous les montants deviendront immédiatement exigibles, sans qu'une autre mise en demeure ou notification ne soit nécessaire.

Si le commettant pense avoir une créance à faire valoir à l'égard de Clifford&Link, cela ne le libère pas de son obligation de payer selon les modalités convenues contractuellement et il ne peut ni suspendre ni compenser son obligation de paiement.

12. Confidentialité et Traitement de Données à Caractère Personnel

Les parties ont l'interdiction de divulguer toute information confidentielle qu'elles ont obtenue l'une de l'autre dans le cadre de la convention ou d'autres sources. Les données personnelles renseignées dans la convention ou reçues d'une autre manière seront traitées conformément aux dispositions du Règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 à propos de la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles et sur la libre circulation de ces données et abrogeant la Directive 95/46/EG (ci-après « Règlement Général sur la Protection des Données » et abrégée RGPD). Clifford&Link agit par la présente comme responsable du traitement et traitera les données personnelles conformément aux principes et dispositions du RGPD qui incombent au responsable du traitement. Vous pouvez retrouver notamment dans la politique de protection de la vie privée de Clifford&Link (<https://cliffordandlink.com/politique-de-protection-de-la-vie-privee/>) : un aperçu des catégories des données personnelles traitées par Clifford&Link en tant que responsable du traitement et les fins de ces traitements, ainsi que la manière dont les personnes physiques peuvent exercer leurs droits par rapport au RGPD.

Clifford&Link se réserve le droit de communiquer les données du commettant aux partenaires commerciaux de Clifford&Link et d'utiliser le nom du commettant dans sa publicité et comme référence et de le publier comme tel pendant l'exécution de la convention.

13. Propriété Intellectuelle

Clifford&Link détient tous les droits de propriété intellectuelle et tous les autres droits relatifs aux produits et services qu'elle fournit, ainsi qu'à leurs composants. Le commettant reconnaît ces droits et ne les enfreindra pas. Le commettant garantit qu'il dispose des droits d'utilisation et de propriété nécessaires en rapport avec le contenu qu'il fournit lui-même ou transfère à Clifford&Link, et concède une licence gratuite à Clifford&Link afin de les utiliser et de les éditer. Si des photos, des images ou de la musique fournies par le commettant ou Clifford&Link, utilisés dans un produit ou un service de Clifford&Link, violent les droits de propriété intellectuelle d'un tiers, Clifford&Link se réserve le droit de supprimer ou de modifier les photos, les images ou la musique concernées, afin de mettre un terme à ladite violation. Clifford&Link n'accepte aucune responsabilité pour les photos, les images ou la musique fournies par le commettant.

14. Communication et Rapportage

Clifford&Link se réserve le droit d'enregistrer la convention, ses annexes ainsi que la correspondance qui lui est adressée ou qu'elle adresse sur tout support électronique quelconque et par tout procédé quelconque, et de conserver celles-ci exclusivement sur lesdits supports. A défaut de preuve contraire à charge du commettant, ces copies sur support électronique ainsi réalisées, ainsi que les impressions de ces copies, seront présumées conformes aux documents originaux et auront une force probante identique à ceux-ci. A moins que le commettant ne s'y soit opposé, Clifford&Link se réserve également le droit d'enregistrer, à des fins probatoires, les commandes téléphoniques sur tout support électronique quelconque.

15. Plaintes

Les plaintes éventuelles concernant l'exécution de la convention doivent être déposées par écrit sous peine de déchéance au plus tard 60 jours calendrier après la fourniture du service ou de la publication ou l'insertion dans le produit concerné de Clifford&Link. Si le commettant n'est pas d'accord avec le traitement de sa plainte par Clifford&Link, il peut déposer sa plainte auprès du Service de Médiation pour les Télécommunications, Boulevard Roi Albert II 8 boîte 3, 1000 Bruxelles. Le dépôt d'une plainte n'affecte pas les autres obligations du commettant.

16. Responsabilité

Seul le commettant est responsable en toutes circonstances (i) du contenu des sites Internet qui sont développés à sa demande par Clifford&Link et/ou qui peuvent être consultés via son annonce sur un des sites Internet de Clifford&Link ou de ses partenaires et (ii) de respecter la législation, la réglementation, les dispositions réglementaires, les codes de déontologie, etc. applicables. Si le commettant constate l'existence de contenu illégal, nuisible ou indésirable, il doit immédiatement en informer Clifford&Link. Si le contenu en question se trouve sur ses sites Internet, Clifford&Link le supprimera aussi rapidement que possible. La responsabilité de Clifford&Link se limite toutefois à la suppression du contenu après la notification par le commettant ou par un tiers. Si le commettant utilise le Module e-commerce, il sera seul responsable de la qualité et de la livraison des produits, et de la conformité aux lois applicables, en ce compris les dispositions légales concernant la protection du consommateur et la vente à distance. Clifford&Link ne peut être tenu responsable par le commettant s'il n'est temporairement pas possible de placer de commandes en raison d'un problème technique ou autre au Module e-commerce.

Clifford&Link est responsable de la mauvaise exécution de la convention seulement si et dans la mesure où celle-ci découle directement de son dol ou sa négligence grave. Clifford&Link ne peut pas être tenu responsable pour l'indisponibilité temporaire des produits/services qu'elle offre.

Clifford&Link n'est en aucun cas responsable des conséquences de la force majeure, des dommages par répercussion, des dommages indirects, des pertes d'exploitation, de la perte de profit ou des dommages causés par le commettant, les assistants et/ou de tiers auxquels il a été fait appel pour l'exécution de la convention.

Clifford&Link ne peut être tenue responsable pour les textes, images, musique ou autres données fournies par le commettant ou pour l'utilisation non autorisée de ceux-ci.

Lorsque des produits sont vendus via un site internet développé par Clifford&Link, Clifford&Link ne sera pas partie au contrat de vente et Clifford&Link ne pourra être tenu responsable au cas où l'une des parties au contrat de vente ne respecte pas ses obligations. Seul le commettant pourra être tenu responsable des dommages liés aux produits ou causés par les produits. En aucun cas Clifford&Link ne peut être tenu responsable du défaut ou du retard de livraison des produits, ou de tout dommage aux produits ou causé par les produits. Clifford&Link ne peut être tenu responsable des problèmes liés à la commande ou au paiement des produits.

Si Clifford&Link devait manquer à ses obligations contractuelles et être tenue responsable des dommages que le commettant subirait à la suite de ce manquement, cette responsabilité sera en tous les cas limitée au maximum de la valeur de la facture (sur une période de 12 mois) de cette partie spécifique de la convention qui a trait à la responsabilité.

Les dommages pour lesquels Clifford&Link est tenue responsable en vertu du paragraphe précédent ne seront pris en considération que si le commettant les a notifiés endéans les quatorze (14) jours calendrier après leur survenance, à moins que le commettant ne prouve qu'il n'a pas raisonnablement pu notifier ces dommages plus tôt.

17. Droit applicable et choix de juridiction

La convention est régie par le droit belge. Seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles sont compétents pour traiter des litiges qui découlent de la convention. Néanmoins, Clifford&Link se réserve le droit d'opter librement pour le Tribunal du domicile ou du siège social du commettant.

18. Dispositions finales

Aucune partie n'a le droit de transférer les droits et obligations qui découlent de la convention sans le consentement écrit de l'autre partie.

Les modifications ou ajouts faits à la convention conclue entre Clifford&Link et le commettant ne sont valables que dans la mesure où ils ont été convenus par écrit entre les parties.

Clifford&Link se réserve le droit, sous réserve de la notification d'un préavis écrit, de modifier unilatéralement les Conditions Générales. Les Conditions Générales modifiées seront applicables deux (2) semaines après la notification, à moins que le commettant ne s'y oppose par écrit dans les sept (7) jours calendrier de la notification. Dans ce cas, les Conditions Générales existantes restent d'application jusqu'à la fin du terme en cours.

Si une disposition contenue dans le bon de commande ou dans les Conditions Générales est déclarée nulle, la validité de l'ensemble de la convention ou des Conditions Générales ne sera pas affectée. Dans ce cas, Clifford&Link a le droit de remplacer la disposition frappée de nullité par une disposition valide qui se rapproche le plus possible de la disposition déclarée nulle.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Les présentes conditions particulières complètent les conditions générales de Clifford&Link qui restent intégralement d'application, sauf pour les dispositions qui seraient incompatibles avec les présentes conditions particulières.

Création Website (Site internet)

1. Contrat de revente

Clifford&Link a conclu un contrat avec un partenaire externe (le "Partenaire") afin d'être dans la possibilité d'offrir à ses commettants des sites web qualitatifs, dont le format sera optimisé en fonction de l'appareil sur lequel le site web apparaît.

Le logiciel fourni par ce Partenaire est, et reste, la propriété du Partenaire. Le commettant s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle du Partenaire et de ne pas entreprendre des actions qui pourraient préjudicier à ceux-ci.

Afin de permettre au commettant de prévoir sur son site web un nombre de fonctionnalités additionnelles, qui sont indisponibles dans le logiciel du Partenaire lui-même, le Partenaire collabore avec les parties tiers suivantes :

Google Analytics (analyse et rapport), Google Maps (navigation), Touch Local (noms de domaine), Open SRS (noms de domaine), Let's Encrypt (certificats SSL) et Sendgrid (bulletins d'information) (les "Parties Tiers"). Le commettant s'engage à respecter à tout moment les règles spécifiques applicables aux plateformes de telles Parties Tiers. Des augmentations de coûts éventuelles qui seraient facturées à Clifford&Link par ces Parties Tiers (par le biais du Partenaire), peuvent toujours être répercutées sur le commettant.

2. Obligation de coopération

Le commettant est à tout moment obligé d'offrir toute coopération nécessaire pour l'exécution du contrat.

De cette manière, le commettant s'engage à fournir à Clifford&Link toutes les données/informations nécessaires afin de développer le site web (les "Données").

Dès que le site web sera prêt, une version test sera transmise au commettant. Le commettant est tenu de transmettre des remarques éventuelles sur cette version test à Clifford&Link endéans un délai de 5 jours ouvrables après réception de la version test. Si Clifford&Link ne reçoit aucune réaction dans le délai précité, la version test sera considérée comme approuvée et sera ensuite mise en ligne.

Le commettant n'aura qu'une seule fois le droit d'apporter des modifications à son projet de site web. Si le commettant souhaite modifier plusieurs fois le projet, des surcoûts seront facturés.

Le commettant est pleinement et exclusivement responsable pour toutes les Données qui, à sa demande, ou par le commettant lui-même, sont affichées sur le site web. Le commettant assumera la responsabilité de tous dommages éventuels que ces Données causeraient à Clifford&Link /des tiers.

Le commettant doit veiller lui-même à ce que son site web contienne les documents/mentions/données juridiques nécessaires, afin qu'il soit en pleine conformité avec le droit belge. Ainsi, des sites web par lesquels des données à caractère personnel sont collectées, doivent par exemple contenir une politique de protection de la vie privée. Clifford&Link recommande au commettant de consulter un expert pour cela.

3. L'utilisation des Données

Le commettant accorde à Clifford&Link, ainsi qu'à son Partenaire, le droit d'utiliser les Données dans le cadre de l'exécution du contrat. Aux Parties Tiers, un droit d'utilisation non-exclusif, perpétuel, irrévocable, gratuit et illimité sera accordé, en ce compris, mais pas limité au droit de publier et distribuer ces Données sur leurs plateformes.

4. Utilisation du site web et/ou les boîtes aux lettres électroniques

Le commettant doit toujours utiliser/gérer le site web et les boîtes aux lettres électroniques (qui consistent en le paquet Microsoft Office 365 Business Essentials, une boîte aux lettres

électronique (adresse électronique), un espace de stockage OneDrive et accès à Office Online), conformément au droit applicable et doit s'abstenir de toute action ou acte qui pourrait de quelque manière que ce soit causer préjudice à Clifford&Link ou à l'utilisateur final. En outre, le commettant s'engage à respecter à tout moment les règles spécifiques qui s'appliquent sur le paquet Microsoft Office 365 Business Essentials, et qui peuvent être retrouvées sous le lien suivant : <http://go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=617101>

Le commettant confirme être informé du fait que l'espace de stockage qui lui est accordé dans le paquet Microsoft Office 365 Business Essentials est limité. Si l'espace de stockage attribué serait dépassé, le commettant ne pourra plus envoyer de courriers électroniques, sans que Clifford&Link pourrait y être tenu responsable.

Le site web sera offert au commettant afin de lui fournir une enseigne digitale pour son entreprise, de sorte qu'il pourra (également) promouvoir ses services/produits en ligne. Le commettant ne peut pas utiliser le site web à aucune autre fin sans le consentement explicite et préalable de Clifford&Link. Ainsi, des activités sur le site web qui, par exemple, chargent le serveur déraisonnablement ou qui exploitent la largeur de bande autorisée ne peuvent pas être tolérées.

Si Clifford&Link dispose des indices raisonnables que les principes exposés ci-dessus ne sont pas observés (correctement), Clifford&Link a le droit de, à sa discrétion, (i) de modifier le site web immédiatement, de le désactiver ou de limiter l'accès au site web afin qu'un service normal puisse être garanti et/ou (ii) suspendre immédiatement l'adresse électronique et d'autres services offerts par le paquet Microsoft Office 365 Business Essentials.

5. Propriété du site web

Le site web qui sera développé à la demande du commettant (ainsi que tous les droits de propriété intellectuelle comme des droits d'auteur, des droits de marque, etc.) reste toujours la propriété de Clifford&Link.

6. Responsabilité de Clifford&Link

La responsabilité maximale de Clifford&Link sous le présent contrat est limitée à un montant équivalent à la compensation payée par le commettant pendant les 6 mois qui précèdent le sinistre concret pour lequel des dommages sont réclamés.

Clifford&Link ne peut pas être tenu responsable pour tout préjudice subi par le commettant à cause de(s) :

- l'indisponibilité (temporaire) de son site web (ou les plateformes externes sur lesquelles ses données sont publiées) ou (une partie) du paquet Microsoft Office 365 Business Essentials,
- prestations de service peu satisfaisantes ou tardives par les Parties Tiers,
- virus informatiques, des messages électroniques importuns, des intrusions via des portes non surveillées ou d'autre criminalité informatique par des tiers,
- perte de données transmises par le commettant à Clifford&Link,
- perte de données transmises par l'utilisateur final au commettant (p.ex. par le formulaire de contact), et
- non-conformité au droit applicable (y compris la loi sur la protection de la vie privée).

7. Responsabilité du commettant

En cas de non-conformité des conditions mentionnées ci-dessus, le commettant s'engage à indemniser Clifford&Link contre tout préjudice que subirait l'entreprise.

L'enregistrement et/ou la gestion du nom de domaine

1. Enregistrement

Le commettant demande à Clifford&Link d'enregistrer le nom de domaine mentionné pendant l'en-trevue initiale. Clifford&Link enregistrera, à la demande du commettant, le nom de domaine selon les conditions imposées par l'agent officiel.

Après l'enregistrement, le commettant sera le propriétaire exclusif du nom de domaine. L'enregistrement est valable pour la durée d'un an à partir de la date de l'enregistrement, et sera renouvelé chaque année, sauf si ce service est résilié en temps utile par le commettant. Clifford&Link ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'enregistrement du nom de domaine par un tiers, lorsque celui-ci redevient disponible suite à une non-prolongation du nom de domaine. Le commettant marque expressément son accord sur l'enregistrement du nom de domaine. Le commettant déclare explicitement qu'il dispose des droits nécessaires pour l'enregistrement du nom de domaine et garantit par ailleurs que le nom de domaine n'enfreint aucun droit de propriété intellectuelle ni d'autres droits de tiers.

Le commettant immunise Clifford&Link contre toute action éventuelle émanant de tiers en raison d'infraction directe ou indirecte à leurs droits de propriété intellectuelle ou d'autres intérêts qui se rapportent au nom de domaine enregistré par Clifford&Link. En outre, le commettant déclare explicitement de prendre intégralement à son compte les frais de procédure éventuels aux- quels s'exposerait Clifford&Link suite à un enregistrement illicite du nom de domaine, ou suite à une infraction éventuelle à des droits de propriété intellectuelle ou autres.

2. Gestion

La gestion d'un nom de domaine est transférée à Clifford&Link à la demande du commettant, pour autant que le propriétaire du nom de domaine y consente. Clifford&Link ne peut être tenu responsable

du fait que le transfert du nom de domaine s'avère impossible ou qu'il ne peut être exécuté que tardivement ou avec retard. Par conséquent, dans ces derniers cas, le commettant ne pourra pas réclamer le remboursement des frais qui lui auront été facturés.

Le commettant s'engage à utiliser son nom de domaine conformément à toutes les dispositions légales et toutes les réglementations en vigueur, et à ne pas s'adonner à des pratiques illégales, frauduleuses ou punissables de quelque nature que ce soit, qui seraient susceptibles de porter atteinte ou préjudice aux droits de tiers. Ceci implique que le commettant doit, entres autres et en fonction de l'extension de son nom de domaine, respecter les conditions d'utilisations suivantes (ainsi que des actualisations éventuelles de celles-ci):

nom de domaine '.be': <https://www.dnsbelgium.be/fr/documents/conditions-denregistre-ment-des-noms-de-domaine-be>

nom de domaine '.com': <https://www.icann.org/resources/pages/registrars/consensus-policies-en>

nom de domaine '.eu': https://eurid.eu/media/filer_public/f5/d2/f5d22bc1-9d62-4ba9-a81e-1a0292ef215f/terms_and_conditions_en.pdf

Clifford&Link a le droit d'interrompre immédiatement (et sans préavis) son service au commettant et ce, sans obligation d'indemnisation, si le commettant ne respecte pas les obligations ci-dessus. Le commettant immunise Clifford&Link contre toute action émanant de tiers en raison d'infraction directe ou indirecte de leurs droits ou intérêts résultant de l'utilisation par le commettant du nom de domaine. Le commettant déclare en outre explicitement de prendre intégralement à son compte les frais de procédure éventuels auxquels s'exposerait Clifford&Link suite à une utilisation illicite du nom de domaine.

SEA & Social Ads

1. Objet

L'achat du produit Clifford&Link donne au commettant la possibilité de faire de la publicité en ligne sur www.google.be/www.bing.be ou sur des autres sites web, selon le choix du paquet. L'achat de Social Ads permet au commettant de faire de la publicité en ligne sur Facebook/Instagram.

2. Commande

Le commettant assure qu'il n'a pas d'autres campagnes publicitaires en ligne chez Google/Bing (lors de l'achat de SEA) ou chez Facebook/Instagram (lors de l'achat de Social Ads) concernant le même sujet et au même domaine.

Le bon de commande mentionne, entre autres, le montant total dépensé mensuellement pour le SEA/Social Ads. Du montant total acheté par le commettant, la plus grande partie sera effectivement dépensée pour la publicité en ligne. L'autre partie constitue les frais de gestion qui doivent être payés à Clifford&Link.

3. Exécution

Le commettant est tenu de toujours fournir, en temps utile, l'assistance, les données et les renseignements nécessaires ou utiles à l'exécution de la convention.

Les campagnes de Social Ads ne pourront être exécutées que si le commettant a une page d'entreprise sur Facebook et est prêt à donner Clifford&Link accès à cette page.

Seul le commettant est responsable de l'exactitude des données, textes, images, ou des autres données fournies à Clifford&Link.

Lors de l'achat de SEA /Social Ads, le commettant reçoit une proposition de campagne de son expert digital. S'il ne reçoit pas de remarque sur cette proposition endéans un délai de 5 jours ouvrables, la campagne sera mise en ligne comme communiqué dans la proposition.

Pendant la durée de la campagne, Clifford&Link s'engage à dépenser le budget total acheté par le commettant. Des budgets non-dépensés seront transférés aux mois suivants au cours des- quels la campagne est en ligne.

À la demande du commettant, des campagnes SEA /Social Ads Genius achetées ayant une durée de minimum 6 mois ne peuvent être mises en pause qu'une seule fois et pour une période de maximum 1 mois, sans que la durée de la campagne ne soit prolongée. Le budget de la campagne peut être dépensé dans les mois suivant la pause. Les campagnes ne peu-

vent pas être mises en pause dans le premier ou le dernier mois de la campagne.

Clifford&Link a le droit de déléguer certaines tâches à des tiers.

Les parties reconnaissent expressément que Clifford&Link s'engage uniquement à une obligation de moyen et non à une obligation de résultat. Les délais relatifs à l'accomplissement des obligations définies dans la convention sont fournis à titre purement indicatif.

Toutes données relatives aux comptes et aux campagnes sont et restent toujours la propriété exclusive de Clifford&Link. Ces données ne seront donc pas transférées au commettant à la fin de la convention.

4. Rapportage

Le rapportage par Clifford&Link au commettant est effectué mensuellement. Les frais et montants indiqués par Clifford&Link dans son rapport sont à titre purement indicatif et ne confèrent aucun droit.

5. Modifications

Si, au cours de l'exécution de la convention, il s'avère indispensable de modifier ou de compléter les tâches à accomplir afin de garantir leur bonne exécution, Clifford&Link et le commettant modifieront la convention en conséquence, en temps utile et de commun accord. Si les modifications ou les ajouts apportés à la convention ont un impact financier ou qualitatif, Clifford&Link est autorisé à répercuter les coûts y afférents sur le commettant. Clifford&Link en informera le commettant au préalable.

6. Responsabilité

La clause générale relative à la responsabilité telle que stipulée aux conditions générales est applicable. Il est par ailleurs expressément convenu que Clifford&Link ne peut pas être tenue responsable des textes, images et autres données fournis par le commettant ou de l'utilisation illégale qui en est faite. Le commettant reconnaît en outre expressément que Clifford&Link ne peut en aucun cas pas être tenue responsable de dommage causé par des perturbations survenant dans les prestations de services électroniques de Clifford&Link et des tiers, comme des fournisseurs, des exploitants du réseau ou d'autres réseaux de télécommunication. Cette disposition est également applicable si seulement un retard dans l'exécution de la convention a été engendré. En ce qui concerne Social Ads, Clifford&Link n'est pas responsable si Facebook refuse l'annonce ou exige des modifications spécifiques. Seul le commettant est responsable d'assurer la conformité avec la politique de publicité de Facebook/Instagram, voir <https://www.facebook.com/policies/ads/>.

SEO

1. Objet

Lors de l'achat d'un Service SEO, Clifford&Link assure l'optimisation (SEO) de votre site web.

2. Exécution

En ce qui concerne l'exécution de la campagne SEO, Clifford&Link s'engage uniquement à une obligation de moyen (p.ex. au niveau du classement de mots-clés ou trafic vers le site web) et non à une obligation de résultat.

Clifford&Link ne pourra exécuter la campagne que (i) si le site web dispose d'un Système de Gestion du Contenu auquel Clifford&Link peut appliquer le SEO et (ii) si le client est prêt à fournir à Clifford&Link les données identifiants de son site web. Plus généralement, le commettant est tenu de toujours fournir, en temps utile, l'assistance, les données et les renseignements nécessaires ou utiles à l'exécution de la convention.

Clifford&Link a le droit de déléguer certaines tâches à des tiers.

3. Rapportage

La fréquence et le contenu du rapportage dépend du paquet SEO choisi par le commettant. Les frais et montants indiqués par Clifford&Link dans son rapport sont à titre purement indicatif et ne confèrent aucun droit.

4. Modifications

Si, au cours de l'exécution de la convention, il s'avère indispensable de modifier ou de compléter les tâches à accomplir afin de garantir leurs bonne exécution, Clifford&Link et le commettant modifieront la convention en conséquence, en temps utile et de commun accord. Si les modifications ou les ajouts apportés à la convention ont un impact financier ou qualitatif, Clifford&Link est autorisé à répercuter les coûts y afférents sur le commettant. Clifford&Link en informera le commettant au préalable.

5. Responsabilité

La clause générale relative à la responsabilité telle que stipulée dans les conditions générales est applicable. Clifford&Link ne peut pas être tenu responsable si le site web du commettant est temporairement hors ligne. Le commettant reconnaît en outre expressément que Clifford&Link ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages causés par des perturbations survenant dans les prestations de services électroniques de Clifford&Link et des tiers, comme des fournisseurs, des exploitants du réseau ou d'autres réseaux de télécommunication. Cette disposition est également applicable au cas où seulement un retard dans l'exécution de la convention a été engendré.

Booking

1. Objet

Le commettant est dans la possibilité d'acheter Booking chez Clifford&Link. Ce produit inclut un outil en ligne (qui éventuellement sera ajouté au site web), qui permet aux utilisateurs finaux du site web de prendre rendez-vous en ligne et qui permettra au commettant (entre autres) de mieux gérer son clientèle.

2. Obligation de coopération

Le commettant est obligé d'offrir toute coopération et de fournir toutes les informations nécessaires pour la réalisation du produit Booking.

3. Exclusion de responsabilité

Aucunes garanties par rapport à l'outil en ligne ne seront offertes. Le logiciel sera mis à la disposition « as is ». Clifford&Link ne pourra en aucun cas être tenu responsable pour tout préjudice résultant de(s) :

- (i) l'indisponibilité (temporaire) du logiciel, par exemple à cause de difficultés techniques ou de travaux d'entretien, etc. ;
- (ii) éventuelles pannes du logiciel ;
- (iii) perte de données introduites dans le logiciel.

Vidéo

1. Consentement

Le commettant confirme qu'il a reçu le consentement explicite de toutes personnes enregistrées de façon reconnaissable dans la Vidéo Publicitaire ou d'Entreprise.

2. Exclusion de responsabilité

Clifford&Link exclue toute responsabilité qui est directement ou indirectement liée au (contenu) de la vidéo enregistrée.